

## Améliorons l'habitat pour renforcer l'attractivité du territoire



Puybegon : 12 000 € pour financer 3 logements collectifs

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) sera lancée au terme de la phase d'étude qui a démarré courant octobre. Après avoir aidé au financement de logements sociaux sur le territoire (voir encadré), la communauté de communes souhaite améliorer le parc privé en travaillant sur l'habitat insalubre ou vacant.

### Définir les objectifs de réhabilitation

Pour y parvenir un diagnostic de l'ensemble du territoire va être réalisé par le bureau d'études Habitat et Développement 12.

Les premières conclusions devraient être livrées au printemps. Les délégués communautaires devraient ensuite définir avec les communes les zones où il sera utile et pertinent d'agir sur l'habitat.

«Nous constatons qu'il existe un pourcentage important d'habitants qui ont des difficultés à se loger sur notre secteur», explique Pascal Néel, président de la communauté de communes. «L'une de nos priorités est le développement économique à travers le facteur d'attractivité. Les entreprises regardent les services et les capacités de logement avant de choisir un site pour s'installer.»

### Obtenir des subventions

Enfin, l'OPAH permettra aux propriétaires privés bailleurs ou occupants d'obtenir des subventions pour réhabiliter des logements anciens, dégradés ou indignes et/ou inadaptés et remettre sur le marché des logements vacants. Cette étude concerne l'ensemble du territoire de Tarn & Dadou. Cependant les centres anciens des villes de Gaillac, Graulhet et Lisle-sur-Tarn font l'objet d'une étude spécifique (étude OPAH-Renouvellement Urbain) pour prendre en compte leur caractère plus urbain (ilots, immeubles complets...).

Pour connaître toutes les aides existantes aujourd'hui, le guide de l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat est disponible sur le site [www.anah.fr](http://www.anah.fr)

### 404 000 € pour la production de 87 nouveaux logements

**Lasgraïsses** : Tarn & Dadou apporte 118 000 € pour contribuer au financement de 12 logements individuels bâtis par Tarn Habitat et 15 logements individuels bâtis par 3F Immobilière Midi-Pyrénées SA Vallée du Thoré.

**Puybegon** : 12 000 € sont versés pour financer 3 logements collectifs (aménagés dans l'ancienne auberge).

**ZAC de Pouille de Gaillac** : 114 000 € sont accordés pour 12 logements individuels acquis par Patrimoine SA Languedocienne et 10 logements collectifs bâtis par la SNI Nouveau Logis Méridional.

**Les Barthariès, avenue Frédéric Mistral à Gaillac** : 148 000 € sont prévus pour la construction de 33 logements par 3F Immobilière Midi-Pyrénées SA Vallée du Thoré.

**St-Gauzens** : 12 000 € sont prévus pour participer à l'aménagement par Habitat social PACT 81 de 2 logements collectifs.

Cette étude préopérationnelle permettra de définir des objectifs de réhabilitation tant qualitatifs que quantitatifs, de dégager des cibles d'intervention prioritaires et des périmètres d'actions pertinents, de construire une politique partenariale, de mettre en place des actions d'accompagnement adaptées au contexte local et de proposer des actions et des outils de communication adéquats.

### Cœurs de village et centres bourgs à l'étude

Tarn & Dadou a signé une convention pour trois ans avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) du Tarn «pour l'aide à la décision dans le cadre de l'embellissement et de l'aménagement des espaces publics des cœurs de village». Dans un premier temps, le CAUE procédera à une analyse globale paysagère pour identifier les caractéristiques dominantes sur le territoire. Puis il réalisera une étude urbaine globale des centres bourgs afin de livrer des préconisations sur les espaces publics prioritaires.